

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

RH PARTNERS - AQUITAINE
RECRUTEMENT
Karine SERRANO
05.56.13.37.37
kserrano@rh-partners.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Vous pouvez bénéficier d'un bilan de compétences, si vous êtes : *salarié du secteur privé, en contrat à durée indéterminée ou déterminée ; *demandeur d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi ; *salarié du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires...) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés (congé de 24h, etc.). Lorsque le bilan est réalisé sur le temps de travail, il est assimilé à l'exécution normale du contrat de travail. Le coût du bilan est à la charge de l'employeur, sauf dans les cas où les droits formations sont mobilisés. Si le bilan de compétences est à l'initiative du salarié : S'il choisit de mobiliser ses droits formation, et de le faire en dehors du temps de travail, il n'est pas tenu d'informer son employeur de la démarche. Dans le cas contraire, le salarié doit demander l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres à l'utilisation de ces droits formation. Si le bilan de compétences est à l'initiative de l'entreprise : Le bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement de l'employé. Il fait alors l'objet d'une convention tripartite signée par le salarié, l'employeur et l'organisme prestataire de bilan.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Les objectifs du bilan de compétences au sein de Rh Partners sont de : * Déterminer précisément les compétences personnelles et professionnelles de la personne : identification de ressources mobilisables : compétences techniques, savoir-être, savoir-faire, savoirs, potentiels, aptitudes, connaissances métiers, motivations et intérêts professionnels * Analyser des compétences transférables vers d'autres métiers et d'autres secteurs d'activité * Définir les projets professionnels et les confronter aux opportunités en interne, externe et au marché du travail afin de les valider * Identifier les besoins de formation éventuels * Construire un plan d'action et définir les étapes de mise en œuvre des projets identifiés * Appropriation de la synthèse remise après le bilan de compétences

Contenu et modalités d'organisation

Les 24 h de bilan de compétences se déroulent sur une durée moyenne de 2 à 3 mois (Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018) Le contenu du bilan de compétences respecte les 3 phases mentionnées dans les articles R.900-1 à R.900-7 1 - Entretien préliminaire (gratuit) * Recenser les attentes, motivations du demandeur, les projets identifiés * Présentation de la méthodologie : phases (rythme, durée), outils utilisés (nature, objectif, limites) * Élaboration des modalités de prestations I - PHASE PRELIMINAIRE : Elle consiste en l'analyse de la demande et de recherche de faits (présentation des besoins, parcours et pistes). 2 - Entretien préparatoire. * Rédiger un dossier de présentation personnelle et de carrière * Rappel de la méthodologie suivie et du planning * Auto-diagnostic Rh Partners « Identification des besoins » et de la demande du bénéficiaire * Mise en place d'un itinéraire adapté aux besoins 3 - Entretien approfondi : analyse de carrière Entretien avec le consultant sur les fonctions précédemment occupées * Recensement des acquis personnels, professionnels à travers un historique précis * Analyse détaillée des fonctions principales exercées II - PHASE D'INVESTIGATION Identifier, évaluer les ressources du bénéficiaire à travers les parcours professionnel et extra professionnel : * Les compétences techniques * Les savoir-être, savoir-faire et savoirs * Les potentiels, aptitudes * Les motivations, intérêts professionnels 4 - Tests adaptés à la fonction occupée et/ou ciblée (origines : CUBIKS et ECPA). * Tests d'intelligence générale * Tests d'aptitudes * Tests de personnalité : auto-évaluation de la personnalité, inventaire de la personnalité en 16 facteurs 5 - Auto-diagnostics : Bilans Personnel et Professionnel (documents Rh Partners) 6 - Entretien approfondi : analyse du profil de personnalité (suite aux étapes 4 et 5) 7 - Tests de Mise en Situation Professionnelle et Questionnaire de Motivation et d'Orientation. * Batterie de tests adaptés à la fonction occupée et/ou ciblée (origines : ECPA et RH PARTNERS). * Passation de tests de mise en situation : Tests Mise en Situation Professionnel : Management, Organisation, Commercial, etc. * Questionnaires des Valeurs Professionnelles, Horizon de carrière *

Commentaires sur la durée habituelle Individualisé : selon les objectifs individuels et les situations dans lesquels se trouvent les bénéficiaires en bilan de compétences
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Le bilan de compétences permet à la personne de trouver les bonnes réponses concernant l'ensemble de ses questionnements sur sa transition professionnelle à l'aide d'une assistance personnalisée, d'une étude approfondie du contexte et du marché du travail, d'une aide à la réflexion, d'entretiens individuels et de tests. Ainsi, le bilan de compétences lui donne la possibilité de : * Identifier ses savoirs, savoir-être et savoir-faire * Choisir la bonne trajectoire d'orientation * Bâtir un projet

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|---------------|-------------------------------------|---------------|----------------------|-----------|
| 00349968 | du 01/01/2023 au 31/12/2023 | BORDEAUX (33) | RH PARTNERS - AQUITAINE RECRUTEMENT | | MON COMPTE FORMATION | FFC |

00425917

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Bordeaux (33)

RH PARTNERS -
AQUITAINE
RECRUTEMENT

MON
COMPTE
FORMATION

FPC